



CCA 800

« Espace Levier – Val d'Usiers »

Arc-Sous-Montenot, Chapelle d'Huin, Evillers, Gevresin, Levier, Septfontaines, Val-d'Usiers,
Villeneuve d'Amont et Villers-Sous-Chalamont

PROCES-VERBAL N° 88 CONSEIL COMMUNAUTAIRE EXTRAORDINAIRE DU MERCREDI 20 NOVEMBRE 2024

Convocation en date du : 12 novembre 2024

Présidence : Monsieur COURVOISIER Claude

Lieu : Salle du Conseil _ Mairie de Levier

Membres en exercice : 24

Secrétaire de séance : Marie-Claire MONNIN

Présents : **Arc-sous-Montenot** : Patrick GRILLON, **Chapelle d'Huin** : Béatrice PRITZY, Cédric BRAGARD, **Evillers** : Jean-Philippe DESCOURVIERES ; **Levier** : François GARCIA, Madeleine CHAPELLIER, Frédéric DOLE, Christophe MICHEL, Guillaume BOUHIN, Bernard JEANNIN ; **Septfontaines** : Jérémie GUYOT (représentant Christian RATTE) ; **Val-d'Usiers** : Aurélien DORNIER, Vanessa GENDROZ, Éric BOURGEOIS, Claudine CATTET, Ahmed KALLAL, Jean-Louis MARION, Frédéric TOUBIN, **Villeneuve d'Amont** : Marie-Claire MONNIN, **Villers-sous-Chalamont** : Claude COURVOISIER

Absents excusés ayant donné procuration :

Levier : Marc SAULNIER, Nathalie SIEVERT, Isabelle CUENOT

Val-d'Usiers : Aurélien DORNIER

Absent : **Gevresin** : Louis BOURGEOIS

19 membres présents à la réunion + 4 procurations + 1 absent : Quorum atteint.

ORDRE DU JOUR : ELECTION D'UN QUATRIEME VICE-PRESIDENT

Madame Marie-Claire MONNIN est désignée secrétaire de séance, début de séance à 19 heures.

OBJET : ELECTION D'UN QUATRIEME VICE-PRESIDENT

Le Président donne la parole à M. François GARCIA pour donner les raisons de sa démission dans ses fonctions de vice-président, en charge des bâtiments de la CCA 800.

M. GARCIA affirme qu'il a déjà communiqué à M. COURVOISIER ainsi qu'à M. SAULNIER les motifs de sa démission. Il tient à exprimer sa gratitude envers toutes les communes de la CCA pour le travail accompli durant toutes ces années.

M. COURVOISIER remercie M. GARCIA pour son engagement et son travail.

Le Président demande au conseil si quelqu'un souhaiterait se présenter à l'élection.

M. Frédéric TOUBIN et M. Jean-Louis MARION se présentent et évoquent à l'assemblée leurs motivations.

Délibération :

DCC 2024-11-428

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L 5211-1 et L 2122-7,

Considérant que les vice-présidents sont élus au scrutin secret et à la majorité absolue. Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un 3e tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu,

Le Président, a indiqué qu'en application de l'arrêté préfectoral N°25.2018-02-26-001 du 26 février 2018 portant sur les statuts de la communauté de communes Altitude 800 Espace Levier-Val d'Usiers, cette dernière dispose de quatre vice-présidents.

Le Président informe l'assemblée que suite à la démission de Monsieur François GARCIA de ses fonctions de Vice-Président en date du 6 novembre 2024, il est nécessaire d'élire un quatrième vice-président au sein de la CCA 800.

Deux candidats se présentent :

- Monsieur Jean-Louis MARION
- Monsieur Frédéric TOUBIN

Directrice de Bureau : Béatrice PRITZY

Assesseurs : Guillaume BOUHIN et Eric BOURGEOIS

Il est procédé à l'élection du 4ème vice-président :

Nombre de bulletins : 23

À déduire les bulletins nuls : 1

À déduire les bulletins blancs : 0

Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 22

Majorité absolue : 12

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

- Monsieur Jean-Louis MARION : 14 voix (QUATORZE VOIX)
- Monsieur Frédéric TOUBIN : 8 voix (HUIT VOIX)

Monsieur Jean-Louis MARION ayant obtenu la majorité absolue, est élu 4è vice-président.

La séance est levée à 19heures 23.

La Secrétaire,
Marie-Claire MONNIN



Le Président,
Claude COURVOISIER

